



POUR ARRÊTER DE BROYER DU NOIR ? UNE SEULE SOLUTION !!!



Pour diffusion, le 28 février 2021 [page 1]

VOIX EXPRESS

"Brèves de réseau"

Le changement d'année n'a malheureusement pas fait disparaître le virus ! Nous devons donc continuer à nous adapter pour travailler dans un contexte de crise sanitaire. Cela n'a pas épargné les organisations syndicales qui doivent bousculer leurs habitudes pour continuer à représenter au mieux les salariés et ce, malgré une distanciation physique qui ne leur simplifie pas la tâche.

La CFDT Sapn, même si elle est moins visible, n'est pour autant pas inactive et répond "présente" à toutes les sollicitations des salariés. Ce tract récapitulatif reprend de façon non exhaustive toutes les dernières interventions de la CFDT Sapn.



BRÈVE N°1 [FLUX-LIBRE]

SAPN : MISE EN PLACE DU PÉAGE SANS BARRIÈRE !



On le sait maintenant, un accord sera signé entre l'Etat et le groupe Sanef incessamment sous peu. Pour autant, les premiers "coups de pioche" pour la transformation des barrières actuelles en FLUX-LIBRE n'auront pas lieu avant le second semestre 2023.

Les équipes du "STAFF" opérationnel et technique du projet sont en train d'être créées, avec des désignations déjà connues pour ce qui est des directions.

Pour la CFDT Sapn, ce projet économique, écologique et technique ne sera ambitieux que s'il intègre un volet social de qualité en termes de création de nouveaux métiers, de formation, de reclassement du personnel. Le nombre de sites de travail et leur implantation géographique seront également des éléments déterminants pour une acceptation de la mise en place du FLUX-LIBRE par les salariés.

Comme pour l'automatisation en son temps, que l'on soit pour ou contre, le FLUX-LIBRE sera mis en place ! C'est pourquoi la CFDT pense que les organisations syndicales doivent dès maintenant faire partie de la réflexion. **La CFDT est disposée à s'embarquer dans ce projet pour y porter la voix des salariés.**

C'est un appel du pied non dissimulé envers la direction, car la CFDT pense qu'une association active des organisations syndicales est un gage de réussite supplémentaire. En tout cas, la CFDT est prête !

BRÈVE N°2 [pause casse-croûte]

Lors d'épisodes neigeux durant la viabilité hivernale, il arrive que les OAQ fassent de longues journées pour que le tracé soit dégagé. Il est alors de coutume que le centre assure la distribution de casse-croûtes sous des formes diverses. La CFDT a été contactée lors du dernier événement neigeux car cette coutume n'a pas été appliquée partout. Plutôt que d'interpeller la direction ou de rédiger une question CSE, la CFDT a préféré faire le point sur ce sujet avec tous les chefs de centre. Cela a permis de faire un inventaire sur les bonnes ou moins bonnes pratiques en la matière. Une chose est sûre, **les chefs de centre ont assuré à la CFDT que cette coutume sera bel et bien conservée et que si des couacs ont eu lieu, ils n'étaient pas volontaires et ne se reproduiraient plus!**



MÉDAILLE DU TRAVAIL

CA, C'ÉTAIT AVANT LE COVID-19



BRÈVE N°3 [médaille du travail/pots de départ]

Avec la crise sanitaire, les cérémonies pendant lesquelles les médailles du travail étaient remises aux récipiendaires sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

La CFDT a demandé à la direction de trouver une solution pour que la remise des médailles soit tout de même effectuée. Les médailles seront envoyées sur le site des salariés concernés et remises en très petit comité avec éventuellement une petite photo pour marquer l'évènement.

Pour rappel: Suite à une demande CFDT lors des NAO 2021, les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} médailles ont vu leur gratification passer de 60 à 70 points d'indice.

La CFDT est également intervenue pour que des pots rétroactifs aient lieu quand la crise sanitaire sera derrière nous pour tous les départs en retraite qui ont eu et auront encore lieu durant le COVID-19. La direction y réfléchit.



VOIX EXPRESS

"Brèves de réseau"

BRÈVE N°4 [Contournement Est de Rouen]

CORONAVIRUS : LA CHINE CONSTRUIT UN HÔPITAL EN 10 JOURS !

ET SI ON LEUR DEMANDAÏT DE FAIRE LE C.E.R* ?



*CONTOURNEMENT EST DE ROUEN WINGZ

Cette autoroute est comme l'Arlésienne d'Alphonse DAUDET, on en entend parler sans jamais la voir.

En effet, ce projet a été imaginé il y a 49 ans en 1972. Durant ce quasi demi siècle, les représentants politiques régionaux successifs ont été pour ou contre sa réalisation, parfois même les deux, ce qui explique l'extrême lenteur de sa mise en service. La CFDT se gardera bien de porter un jugement sur les différentes raisons politiques invoquées, qu'elles soient positives ou négatives.

A une époque où des nouvelles concessions autoroutières sont très rarement acceptées, la CFDT Sapn pense que l'intégration de ce futur réseau dans le giron du groupe Sanef serait un vrai plus économique pour l'entreprise et par voie de conséquence pour les salariés.

C'est pourquoi, la CFDT Sapn se tient régulièrement au courant de l'évolution de ce dossier auprès de la direction.

BRÈVE N°5 [Natixis Interépargne à la place du CM-CIC]

Depuis février 2021, le gestionnaire de l'épargne salariale pour l'ensemble du groupe Sanef n'est plus le CM-CIC mais NATIXIS Interépargne. La CFDT Sapn a été contactée par les salariés sur différents problèmes.

Q1: "Avec le changement de gestionnaire, j'ai perdu de mon épargne, parfois une grosse somme".

R1: Le changement de gestionnaire n'engendre aucune perte. Si perte il y a, c'est probablement dû au cours de la bourse qui a chuté.

Q2: "Je n'ai toujours pas reçu mes identifiants pour créer mon compte personnel NATIXIS".

R2: La CFDT Sapn a alerté la direction sur ce sujet. Dans ce cas, il faut se manifester auprès du service RH directement ou via la hiérarchie.

Q3: "Je reçois ma communication personnelle par mail, alors que je souhaite la recevoir par courrier postal".

R3: Il faut se connecter à son espace personnel sur le site internet (<https://epargnants.interepargne.natixis.fr>), aller dans l'onglet "VOS SERVICES" et cliquer sur le bouton " je souhaite recevoir mes documents par courrier".



BRÈVE N°6 [Intéressement et Participation]

Les enveloppes dédiées à l'intéressement et la participation ne sont pas encore connues. L'intéressement sera quasiment égal au dernier montant versé en 2020, quant à la participation, elle sera inférieure de 30 à 35%.

ATTENTION: Concernant le placement de ces primes et l'abondement qui est lié, un accord expérimental d'un an a été signé. La CFDT joint la nouvelle formule à ce tract avec des explications. (lire le tract "épargne salariale nouvelles règles")

L'idée de cet accord a été d'abonder le placement de la participation (+5%), ce qui n'était pas le cas jusqu'à aujourd'hui.



VOIX EXPRESS

"Brèves de réseau"



BRÈVE N°7 [Les "TOP" et les "FLOP"]

LA DIRECTION LANCE UNE ENQUÊTE
AUPRÈS DES TÉLÉTRAVAILLEURS !



#1: enquête auprès des télétravailleurs

JE FAIS DU E-LEARNING
POUR APPRENDRE À
E-TRAVAILLER SANS
AUCUN CONTACT
DE LA JOURNÉE !



Si le télétravail se passe bien pour la plupart des salariés qui l'exercent, certains, pour des raisons qui leur sont propres, le vivent mal. Alertée sur ce sujet par certains d'entre vous, la CFDT a demandé à la direction qu'un observatoire soit mis en place afin de "suivre" tous les télétravailleurs et de s'enquérir de leurs difficultés de tout ordre. (**Voir question CFDT N°5 du CSE du 18 décembre 2020**).

C'est chose faite ! La direction a décidé de faire une enquête régulière tous les 15 jours auprès des télétravailleurs. A chaque fois, il s'agira de répondre anonymement à 4 ou 5 questions.

La CFDT vous encourage vivement à répondre à ces questionnaires, afin d'apporter des améliorations qui permettront de mieux vivre le télétravail si le besoin s'en fait sentir.



#2: enquête "CONCILIO"

Dans le cadre de la couverture de santé, une plateforme médicale appelée "CONCILIO" a été mise en place depuis le 1^{er} décembre 2020 et ce, jusqu'au 30 juin 2021.

Si vous vous êtes inscrits sur cette plateforme, pourriez-vous faire un retour à un élu CFDT de votre choix ou aux délégués syndicaux CFDT : audreybouvier.cfdt@outlook.fr ou marcbenier.cfdt@orange.fr en répondant aux questions suivantes: **Merci pour votre participation (non obligatoire)**

- ⇒ Est-ce que la nature des services proposés est claire ?
- ⇒ Est-ce simple d'utilisation ? Les services utilisés ont-ils donné satisfaction ?
- ⇒ Quels sont les freins éventuels ?
- ⇒ Réflexions et suggestions diverses



#1: élections professionnelles SAPN

Les élections professionnelles SAPN sont toujours contestées par le syndicat CFE-CGC avec l'agrément de FO SAPN. La CFE-CGC s'est pourvue en cassation ! La date de l'audience n'est toujours pas connue, les salariés SAPN revoteront, revoteront pas? La CFDT vous tiendra au courant dès qu'elle connaîtra le résultat.



#2: perte de congés payés

La CFDT SAPN a constaté que les arrêts maladie pour garde d'enfants dans le cadre du COVID-19, suppriment certains CP (ancienneté, supplémentaires...).

Lors du CSE de février, la CFDT a demandé à la direction de neutraliser cette perte qui est indépendante de la volonté des salariés.

La direction a refusé!



#3: fraude au CPF

Le ministère du travail nous a informés qu'une arnaque pour pirater les Comptes Personnels de Formation (**qui sont maintenant en euros**) avait lieu. Ne donnez jamais le mot de passe de votre espace personnel et n'ouvrez aucun mail.

Rendez vous sur votre espace uniquement par le biais du site.

VOIX EXPRESS

"Brèves de réseau"

BRÈVE N°8 [La CFDT assiste les salariés dans leurs démarches]

EN 2021, VOUS POUVEZ COMPTER SUR LA CFDT !



Dès le premier accord GEPP, la CFDT a assisté de nombreux salariés dans leurs démarches. (rédaction de courriers, liaison avec la RH et parfois directement avec MERCER, ouverture de comptes CARSAT ou CNAV, etc...)

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la CFDT a en charge 8 dossiers GEPP que les salariés ont bien voulu lui confier. La CFDT aide tous ceux qui le souhaitent sans tenir compte d'appartenance syndicale ou de pseudo copinage. C'est ainsi que la CFDT a même assisté des élus d'autres organisations syndicales sans aucun sectarisme! **La CFDT a décidé d'aller plus loin dans l'aide qu'elle peut apporter aux salariés.** A une époque où le tout internet prime, la CFDT a décidé d'élargir son offre de services, y compris si ceux-ci ne concernent pas directement le travail.

La CFDT est prête à vous aider **dans vos démarches personnelles** avec des organismes publics par exemple. (rédaction de courriers, mise en relation avec des aides appropriées, etc..)

C'est aussi ça le syndicalisme ! Alors n'hésitez-pas ! Contactez la CFDT !

5 bonnes raisons pour adhérer à la CFDT !

1 MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR

C'est souvent en dernier recours, lors de difficultés avec leur employeur ou en cas d'impasse professionnelle que les salariés viennent nous voir.

Or, dans la plupart des cas, d'autres solutions sont possibles en amont.

2 QU'EST-CE QUE LE FONDS CNAS CFDT ?

Pour soutenir ses adhérents et leur offrir des services utiles, la CFDT s'est dotée d'une Caisse nationale d'action syndicale (CNAS) qui est aux côtés des adhérents au quotidien et en cas de coup dur.

3 LA CAISSE DE GRÈVE

Pour la CFDT, la grève n'est pas une fin en soi. Pour autant, elle a créé une caisse de grève. Cette caisse de grève permet de compenser la perte de salaire des adhérents CFDT pendant leur mobilisation. La CFDT est la seule organisation syndicale française à disposer d'une telle caisse pour ses adhérents en cas de retenues sur le salaire. (Voir conditions)

4 RÉPONSES À LA CARTE

Ce service d'accueil téléphonique est réservé aux adhérents CFDT afin de poser toutes leurs questions liées au travail, à la vie professionnelle ou personnelle. Le service *Réponses à la carte* est également accessible en ligne (<https://bit.ly/2N7c28z>).

5 ADHÉSION ÉLIGIBLE AU CRÉDIT D'IMPÔT

Tous les adhérents CFDT bénéficient d'un crédit d'impôt égal à 66 % du montant de la cotisation acquittée. Les adhérents qui ne paient pas d'impôt auront droit à un remboursement de 66 % de leur cotisation payée à leur syndicat.



ADHÉRER AUJOURD'HUI, C'EST PRÉVOIR DEMAIN !



REJOIGNEZ LA CFDT

VOUS ÊTES AMBITIEUX... NOUS AUSSI !



REJOIGNEZ LA CFDT

VOUS ÊTES AUDACIEUX... NOUS AUSSI !



REJOIGNEZ LA CFDT

LA CFDT VOUS SOUTIENT DANS VOTRE TRAVAIL !



REJOIGNEZ LA CFDT